

Image not found or type unknown



S'agit il d'un abus de faiblesse

Par **Claude Gentil**, le **22/07/2009** à **13:43**

Bonjour,rrrnMes parents handicapés sont suivi par un cabinet infirmier pour le "nursing" et les soins à domicile. rrrnUne infirmière en a profité pour vendre à mes parents et plus particulièrement à ma mère plus influençable, différents produits allant du "bracelet magnétique" à une carafe filtrante chère par rapport au commerce, en passant par un bassin bouillonnant pour les pieds , ... rrrnEvidemment mes parents faisaient toute confiance à la soignante et c'est mon neveu, étudiant en médecine, qui a attiré leur attention en mettant en doute l'efficacité thérapeutique des objets vendus.rrrn**Peut on considérer qu'il s'agisse d'un abus de faiblesse** ?rrrnD'autre part, ils ont signalé, ainsi que d'autres patients, à la CPAM que la même infirmière facturait des actes non effectués. rrrnMeilleures salutationsrrrnClaude Gentil